

Capacités techniques :

Monsieur RIVIERE Jean-Louis a débuté sa carrière agricole en 1978 avec un quota de 6 truies.

En 1992, ce quota est monté à 45 truies.

La production était répartie sur deux sites. L'engraissement était localisé sur le site actuel et la partie reproduction sur un autre site.

En 2004, Damien RIVIERE, le fils, obtient sur BAC PRO CGEA et devient aide-familial avec son père pendant trois ans.

Il est ensuite déclaré en tant que porcher salarié jusqu'en 2012.

En 2012, il s'associe avec son père et montent ensemble la EARL Les Franciséas.

En 2015, tous les animaux sont rapatriés sur le même site, avec un quota de 57 truies.

Le suivi technique de l'atelier porcin est assuré par les conseillers techniques de la CPPR, notamment de son technicien de secteur qui réalise des visites régulières. L'exploitant suit les résultats technico-économiques du troupeau en réalisant la Gestion Technico-Économique (GTE) auprès de la CPPR et la Gestion du Troupeau de Truies (GTTT) auprès de la Chambre d'Agriculture.

Le suivi sanitaire des porcs est effectué par la clinique vétérinaire VETORUN.

Capacités financières :

L'EARL Les Franciséas fait tenir la comptabilité de son exploitation par un centre de gestion.

La liasse fiscale est transmise directement au service instructeur.